

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN  
VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt Deux, le 29 Novembre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

*Étaient également présents :*

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, Mme Anne-Marie GARANGE, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, M. Philippe-Jacques BLESBOIS, Mme Annette FREOUX, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Annaïg MESTRIC, M. Bernard BASTIER, Mme Chantal DEMANGEON, M. Didier LEMARCHAND, M. Jean-François SALVAR, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, M. Guy DECROIX, M. Régis KERDELHUE, Mme Isabelle LOISEL

*Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :*

Alain DESGRE à Jean-Jacques MARTEIL  
Maryvonne LE GAL à Joël DANIEL  
Estelle MORIO à Bernard BASTIER

*Secrétaire :*

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	22 Novembre 2022
Date de l'affichage	23 Novembre 2022
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

**2022 98      Tarifs municipaux 2023**

*Rapporteur* : P. Jacqueminot

Les tarifs sont joints en annexes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

**VU** l'avis de la commission culture, animations, jumelage et manifestations du 08 novembre 2022,

Envoyé en préfecture le 01/12/2022

Reçu en préfecture le 01/12/2022

Affiché le 1er décembre 2022

ID : 056-215600784-20221129-DEL\_2022\_98-DE

**VU** l'avis de la commission Travaux, urbanisme, environnement et transitions du 09 novembre 2022,

**VU** l'avis de la commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 22 Novembre 2022,

**APPROUVE** les tarifs municipaux 2023.

**Adopté à l'unanimité.**

Pour extrait conforme,  
Guidel, le 30 Novembre 2022  
Le Maire,  
Joël DANIEL

